
**Tracteurs agricoles — Équipement
monté à l'avant —**

Partie 1:
**Prise de force: Exigences de sécurité et
zone de dégagement autour de la prise
de force**

Agricultural tractors — Front-mounted equipment —

*Part 1: Power take-off: Safety requirements and clearance zone
around PTO*

[ISO 8759-1:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/b6ae96c1-5bec-4b72-89e9-9a80c2b5f9a/iso-8759-1-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/b6ae96c1-5bec-4b72-89e9-9a80c2b5f9a/iso-8759-1-2018>



iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 8759-1:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/b6ae96c1-5bec-4b72-89e9-9a80c2b5ff9a/iso-8759-1-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/b6ae96c1-5bec-4b72-89e9-9a80c2b5ff9a/iso-8759-1-2018>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2018

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

	Page
Avant-propos.....	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Exigences de sécurité	1
5 Zone de dégagement autour de la prise de force	2
Bibliographie	5

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 8759-1:2018](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/b6ae96c1-5bec-4b72-89e9-9a80c2b5ff9a/iso-8759-1-2018>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/foreword.html.

Le présent document a été élaboré par le Comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 4, *Tracteurs*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/members.html.

Cette troisième édition de l'ISO 8759-1, conjointement avec les premières éditions de l'ISO 8759-3 et de l'ISO 8759-4, annule et remplace l'ISO 8759-1:1998, qui a fait l'objet d'une révision technique. Les principales modifications apportées par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- le contenu a été subdivisé en 3 parties:
 - les spécifications générales relatives à la prise de force et les exigences générales relatives à l'emplacement constituent désormais une nouvelle partie;
 - les spécifications concernant l'attelage trois points forment une nouvelle partie;
- des spécifications ont été ajoutées pour la prise de force de type 4;
- les dimensions du bouclier protecteur du tracteur et de la zone de dégagement ont été mises à jour;
- les dimensions du dispositif de protection/du bouclier protecteur du tracteur et la zone de dégagement sont représentés sur une même figure.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 8759 peut être consultée sur le site de l'ISO.

Tracteurs agricoles — Équipement monté à l'avant —

Partie 1:

Prise de force: Exigences de sécurité et zone de dégagement autour de la prise de force

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie des exigences de sécurité relatives aux prises de force montées à l'avant des tracteurs agricoles, ainsi que des zones de dégagement autour de ces prises de force.

NOTE 1 De plus amples spécifications concernant les prises de force montées à l'avant sont données dans l'ISO 8759-3.

Il n'est pas applicable aux tracteurs conçus pour se déplacer dans deux directions et dont chacune des deux extrémités peut être indifféremment considérée comme l'extrémité avant ou l'extrémité arrière.

NOTE 2 Dans ce cas, l'ISO 500 (toutes les parties) s'appliquent.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

3.1

avant

extrémité avant de la machine lorsque celle-ci se déplace sur la route dans le sens généralement accepté et qui est caractérisée par rapport à la position du siège, du volant, des commandes et des dispositifs d'éclairage de la route

4 Exigences de sécurité

4.1 Le bouclier protecteur de la prise de force, représenté à la [Figure 1](#) et conforme aux indications du [Tableau 1](#), doit être fourni par le constructeur du tracteur et fixé au tracteur. Si le même degré de sécurité est atteint et si la zone de dégagement est respectée avec des dispositifs de protection équivalents (par exemple, un bâti d'attelage ou un attelage trois points avant), ceux-ci peuvent être utilisés à la place du bouclier protecteur de la prise de force. Il peut être nécessaire que des parties des bras inférieurs pénètrent à l'intérieur de la zone de dégagement de la prise de force frontale, surtout dans la position supérieure de levage des bras inférieurs (par exemple en position stockage lorsque les bras inférieurs ne sont pas utilisés).

4.2 S'il ne peut pas être utilisé comme marchepied, le bouclier protecteur de la prise de force peut être souple.

4.3 Des dispositions doivent être prises pour l'accrochage de l'élément d'immobilisation du protecteur de l'arbre de transmission à cardans de prise de force. Il est admis d'utiliser un bouclier protecteur de prise de force entièrement fermé.

4.4 Un protecteur supplémentaire, non tournant, recouvrant entièrement la prise de force avant peut également être fourni avec le tracteur, pour recouvrir la prise de force avant lorsqu'elle n'est pas en service.

5 Zone de dégagement autour de la prise de force

La zone de dégagement autour de la prise de force doit être conforme aux indications de la [Figure 1](#) et du [Tableau 1](#).

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 8759-1:2018](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/b6ae96c1-5bec-4b72-89e9-9a80c2b5ff9a/iso-8759-1-2018>